

Logistique

L'AMDL élabore son contrat-programme 2016-2020



L'Agence marocaine de développement de la logistique (AMDL) mène actuellement une étude pour la définition de sa stratégie d'action et l'élaboration de son contrat-programme avec l'État pour la période 2016-2020. L'étude a fait l'objet d'un appel d'offres ouvert lancé au début du second semestre 2015 et qui avait abouti à la sélection en septembre d'un cabinet spécialisé pour réaliser cette mission. Coût du marché : 2,1 millions de dirhams. Selon l'AMDL, le projet de contrat-programme permettra d'assurer un cadrage stratégique de l'action de l'Agence et un dimensionnement des moyens à mobiliser afin d'atteindre les niveaux de réalisation ciblés.